



Conseil économique et social

Distr. générale
28 décembre 2023

Français
Original : anglais

**Commission économique pour l'Afrique
Comité d'experts de la Conférence des ministres africains
des finances, de la planification et du développement économique**

Quarante-deuxième réunion

Victoria Falls (Zimbabwe) (hybride), 28 février-1^{er} mars 2024

Point 6 de l'ordre du jour provisoire*

Questions statutaires

Rapport d'activité de l'Institut africain de développement économique et de planification

I. Introduction

1. Le présent rapport d'activité est soumis à la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique, à la cinquante-sixième session de la Commission économique pour l'Afrique (CEA), conformément à la pratique en vigueur et pour donner suite au souhait exprimé par la Conférence d'être régulièrement tenue informée des travaux de l'Institut africain de développement économique et de planification (IDEP)¹.

2. La période considérée est restée marquée par les effets persistants de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), les conséquences socio-économiques des conflits et de l'insécurité prévalant aux niveaux international et régional, ainsi que par la persistance des effets des changements climatiques. Ces crises ont eu des répercussions négatives sur la santé et l'économie en général et sur les groupes de population les plus vulnérables, les femmes et les jeunes en particulier. Les pays africains continuent de connaître des lacunes en matière de conception et de mise en œuvre de leurs plans de développement, et quant à la capacité de faire face aux effets des crises multisectorielles en cours.

3. Pour donner suite aux recommandations formulées par les États membres lors de la septième session du Forum régional africain pour le développement durable, de la cinquante-troisième session de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique et de la cinquante-huitième session du Conseil d'administration de l'IDEP, l'Institut a accordé la priorité au renforcement de la capacité des fonctionnaires à favoriser des économies plus inclusives et plus résilientes. Mettant l'accent sur le passage de réponses ponctuelles aux crises à une gestion proactive, systématique et intégrée des risques dans la planification du développement, l'IDEP préconise l'intégration par les États membres de la gestion des risques dans leurs politiques, plans, programmes, budgets et projets.

* E/ECA/COE/42/1.

¹ L'Institut africain de développement économique et de planification est une institution panafricaine créée par l'Assemblée générale. Il a pour mission principale d'accompagner les pays africains et de les aider à renforcer leurs capacités dans le domaine des ressources humaines, condition préalable pour assurer leur indépendance et promouvoir le développement socioéconomique de l'Afrique. Ses principales activités, qui découlent de son mandat, s'articulent autour d'un portefeuille de programmes de renforcement des capacités et de formation, ainsi que d'un ensemble d'initiatives de recherche et de dialogue sur les politiques. L'IDEP offre également des services consultatifs à la demande aux gouvernements et aux institutions publiques et sert de forum pour explorer d'autres pistes de réflexion sur le développement de l'Afrique.



Ce qu'il y a à retenir le plus de ces recommandations, c'est qu'il est important de prendre des mesures proactives pour atténuer les conséquences socioéconomiques et sur l'environnement des crises futures, en permettant ainsi une meilleure gestion des crises.

4. Au cours de la période considérée, l'IDEP a enregistré une augmentation des demandes de développement des capacités émanant des États membres et, par suite, du nombre de stagiaires, en particulier de femmes et de jeunes.

5. L'IDEP a proposé 69 activités de formation en 2023 (contre 54 en 2022), axées sur la gestion économique et la planification du développement, la gestion de la chaîne d'approvisionnement en minerais, la transformation numérique de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels, la politique fiscale et la budgétisation, la gestion des risques et la planification du développement, la préparation aux marchés du climat et du carbone, l'analyse et la négociation commerciales - y compris en temps de crise et de pandémie -, la notation du crédit souverain, le commerce électronique transfrontalier, l'autonomisation des femmes et des jeunes dans l'agriculture et la gestion des politiques économiques tenant compte des questions de genre.

6. Selon les estimations, 3 402 stagiaires de 52 États membres ont reçu une formation dans les domaines thématiques susmentionnés, au moyen de l'apprentissage en ligne, l'apprentissage hybride, l'apprentissage sur mesure et l'apprentissage en présentiel. En plus de l'exécution de son mandat dans le domaine de la formation, l'IDEP a continué à définir les enjeux prioritaires et à mener des travaux de recherche innovants sur les politiques. Grâce à des concertations de haut niveau sur les politiques, des séminaires sur le développement et à des programmes de bourses, l'IDEP a produit des connaissances sur le programme de transformation de l'Afrique.

7. Le plan stratégique de l'IDEP pour la période 2019-2023 a fait l'objet en novembre 2023 d'une évaluation indépendante dont les conclusions sont importantes. Les programmes de l'IDEP ont été jugés pertinents (88 %), efficaces (83 %) et efficaces (83 %). L'Institut dispose d'un avantage comparatif dans le domaine de la formation (86 %). Il reste cependant confronté au défi contraignant d'un budget limité, en partie en raison de l'insuffisance des contributions des États membres.

8. Le présent rapport présente les activités de l'IDEP jusqu'en 2023 et offre une vue d'ensemble des fonctions essentielles de l'Institut, en particulier de son mandat principal de formation des fonctionnaires responsables de la gestion économique et de la planification du développement dans les États membres. La situation financière de l'Institut est analysée dans le rapport, l'accent étant mis sur les résultats de l'évaluation de son plan stratégique pour la période 2019-2023. Le rapport se termine par un aperçu des perspectives anticipées pour 2024.

II. Contribuer à la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063 : l'Afrique que nous voulons, de l'Union africaine.

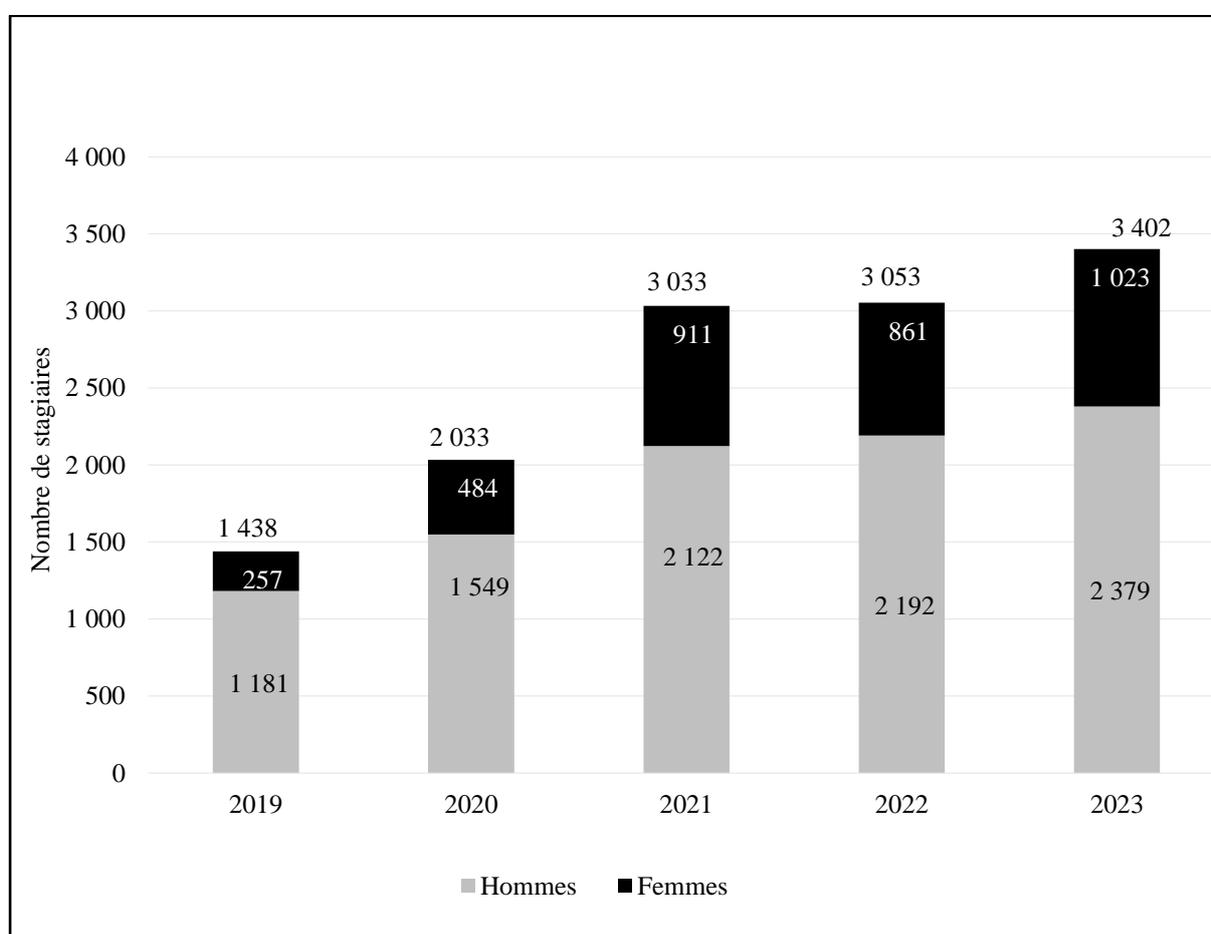
A. Formation

9. Les formations dispensées par l'IDEP sont alignées sur les programmes nationaux, régionaux et internationaux de développement, avec un accent particulier sur le Programme 2030 et l'Agenda 2063. Les cours de l'IDEP visent à doter les participants des compétences nécessaires pour formuler, planifier, mettre en œuvre et gérer des politiques de développement tenant compte des risques. Il s'agit notamment de comprendre les processus de développement, de renforcer la résilience, de participer activement à l'économie mondiale, d'améliorer les fondamentaux, d'associer les différentes parties prenantes, en particulier celles du secteur privé, de mobiliser des ressources suffisantes et de traduire les gains économiques en

amélioration du bien-être de tous les citoyens de manière équitable et durable, en veillant à ne faire aucun laissé-pour-compte.

10. Comme indiqué à la figure I, l'IDEP a organisé un total de 69 activités de formation, dispensées en anglais, en arabe, en français et en portugais. Ces initiatives ont renforcé les capacités d'environ 3 402 fonctionnaires et autres parties prenantes de 52 pays, dont 1 023 femmes. Les sessions de formation étaient organisées autour de quatre groupes de cours, axés respectivement sur : le développement macroéconomique et la planification ; l'intégration régionale ; le développement social ; et la gestion intégrée des ressources naturelles. Les résultats d'une enquête d'évaluation des effets, étayés par des preuves tangibles, ont révélé que 75 % des fonctionnaires interrogés avaient utilisé les connaissances, les compétences et les outils acquis au cours des sessions de formation pour influencer positivement les politiques socioéconomiques dans leurs pays respectifs. Le recours à l'apprentissage en ligne, l'apprentissage hybride, l'apprentissage sur mesure et l'apprentissage en présentiel a contribué à la réussite de ces programmes de formation.

Figure I
Évolution du nombre de stagiaires par an, 2019-2023



11. L'IDEP a continué à mettre l'accent sur l'intégration de l'analyse et de la gestion des risques dans la planification du développement. À cette fin, quatre sessions bilingues de formation au développement des capacités ont été organisées, l'accent étant mis sur l'intégration de la gestion des risques dans la planification et l'élaboration des politiques. Ces sessions ont permis aux participants de mieux comprendre les notions de risque, d'incertitude et de vulnérabilité, illustrées par des exemples concrets tirés de diverses crises mondiales. Les participants ont amélioré leurs compétences en matière d'élaboration de stratégies de gestion des risques équitables et inclusives, étroitement liées à des mécanismes de planification et de financement cohérents qui assurent une mise en œuvre efficace. Reconnaisant

l'importance de stratégies solides d'atténuation des risques pour réduire les effets potentiels des chocs et améliorer la préparation aux événements imprévus, l'IDEP met l'accent sur l'importance de bâtir des économies résilientes. Un résultat notable est le travail d'un ancien élève du Niger qui a appliqué les compétences acquises pour contribuer de manière significative à la formulation d'un programme de protection des habitations et des terres cultivées contre les inondations dans son pays. Cet ancien élève a joué un rôle crucial dans le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre des mesures antiérosives concernant les murs des rivières et d'autres systèmes de contrôle des inondations.

12. Compte tenu des multiples crises qui affectent la vie des gens partout dans le monde et des incertitudes qui pourraient entraver la mise en œuvre des programmes de développement, l'IDEP a organisé un cours en ligne sur la prospective stratégique. L'objectif général du cours était de renforcer les capacités des participants en matière de prospective stratégique et de modélisation de la dynamique des systèmes, afin de fournir au continent des cadres précurseurs pour son avenir dans un contexte de plus en plus incertain. Ce cours est le premier d'une série visant à doter les décideurs des compétences et connaissances appropriées pour identifier les questions émergentes, faire face aux incertitudes, élaborer des scénarios, développer une vision commune de l'avenir souhaité, introduire l'innovation et concevoir des politiques et stratégies solides, souvent en dépit de ressources limitées et d'un environnement complexe. Au total, 268 participants, dont 52 femmes, ont bénéficié de cette formation.

13. Au cours de la période couverte par le rapport, l'IDEP a formé 348 fonctionnaires de 41 États membres à prendre en compte l'égalité des sexes dans les politiques économiques, afin d'améliorer la gestion du secteur public et la planification du développement. Pas moins de 99 % des stagiaires étaient convaincus que les capacités acquises seraient utiles dans leur travail. Les stagiaires ont produit 14 notes de synthèse sur la budgétisation tenant compte des questions de genre, l'accès au financement et les soins domestiques non rémunérés. En outre, les compétences de 66 femmes chefs d'entreprises et leaders ont été renforcées, afin de leur permettre de saisir les possibilités offertes par l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine.

14. L'IDEP a continué à établir et à renforcer des partenariats avec des institutions de développement des capacités sur le continent et dans d'autres régions du monde. À cette fin, elle a organisé la troisième session d'un programme de formation avec l'Institut national d'administration publique de Malaisie et le programme de coopération technique du Ministère des affaires étrangères de Malaisie. Au cours de cette session, 21 fonctionnaires africains ont tiré bénéfice de l'expérience de la Malaisie concernant le rôle des gouvernements dans l'établissement d'un équilibre entre rapide expansion économique et progrès social et humain dans la mise en œuvre de la planification et de la gestion du développement durable. Le programme de coopération a démarré en 2019 et a permis de renforcer les capacités de 61 hauts fonctionnaires africains, qui ont tiré bénéfice de l'expérience de la Malaisie en matière de développement durable, de planification, d'analyse et d'évaluation des politiques publiques.

15. L'IDEP a repris la formation en présentiel après l'interruption due à la pandémie de COVID-19. Au cours de la période sous examen, l'Institut a organisé un certain nombre de cours de formation en présentiel, comme indiqué au tableau 1.

Tableau 1
Cours de formation en présentiel dispensés au cours de la période couverte par le rapport

<i>Sujet de la session de formation</i>	<i>Période</i>	<i>Localisation</i>	<i>Bénéficiaires</i>
Genre, commerce et développement dans le contexte de la Zone de libre-échange continentale africaine, pour le réseau sénégal-gambien des femmes chefs d'entreprise et leaders.	13-17 mars	Dakar	Gambie, Sénégal
Gestion de la politique économique tenant compte des questions de genre dans le contexte de la reprise post-pandémique	8-12 mai	Dakar	Cameroun, Congo, Érythrée, Éthiopie, Gambie, Ghana, Guinée-Bissau, Lesotho, Malawi, Namibie, Niger, Ouganda, République démocratique du Congo, Sénégal, Sierra Leone, Tchad, Tunisie et Zimbabwe.
Amélioration de la régulation du marché de l'électricité pour une meilleure participation du secteur privé à l'investissement dans les marchés de l'électricité (en français)	11 et 12 octobre		Algérie, Cameroun, Mali, Maroc, Mauritanie, République démocratique du Congo, Sénégal et Tunisie
Modalités d'exportation dans la Zone de libre-échange continentale africaine, pour les fonctionnaires mauritaniens	16-20 octobre	Nouakchott	Mauritanie
Développement d'infrastructures durables pour favoriser la croissance économique, l'inclusion sociale et la préservation de l'environnement dans les États membres africains	20-30 novembre	Dakar	Commission de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)
Financement du développement durable	19-23 novembre	Le Caire	Libye
Planification du développement durable, pour les fonctionnaires libyens du Ministère de la planification	12-15 décembre	Tunis	Libye

B. Recherche

16. Au cours de la période considérée, l'IDEP a continué à exécuter les enjeux prioritaires et à mener des travaux innovants de recherche sur les politiques. L'IDEP tire de ses concertations de haut niveau sur les politiques, de ses séminaires sur le développement et de ses programmes de bourses des orientations stratégiques pour la conception de ses cours, qui sont utilisées pour faire en sorte que le contenu des cours soit mis à jour et adapté en tenant compte de l'évolution de l'environnement opérationnel.

17. À cet égard, 600 responsables gouvernementaux et autres parties prenantes ont participé aux sept activités de recherche analytique suivantes, afin de partager des connaissances, de plaider en faveur de politiques publiques visant à lever les contraintes qui entravent l'accélération dans la réalisation du Programme 2030 et de l'Agenda 2063, et de réfléchir au renouveau de la planification du développement en vue de renforcer le lien entre la recherche sur le développement et l'action politique :

a) En mai 2023, une table ronde de haut niveau a été organisée conjointement avec le Groupe des ambassadeurs africains à Dakar pour célébrer la Journée de l'Afrique, sur le thème « La Zone de libre-échange continentale africaine et le Marché unique du transport aérien en Afrique ». Le dialogue visait à donner un aperçu de l'état de la mise en œuvre de l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine et du Marché unique du transport aérien en Afrique, en réfléchissant aux défis à relever, aux progrès accomplis et aux perspectives d'avenir. L'événement, auquel ont assisté 100 participants, dont 60 participants en ligne, a

permis d'explorer le rôle du secteur du transport aérien dans l'amélioration des résultats obtenus dans le cadre de l'Accord ;

b) En juillet 2023, en collaboration avec le Centre régional de leadership de l'Initiative pour les jeunes leaders africains, un séminaire a été organisé à Dakar pour renforcer les connaissances de 23 jeunes leaders africains sur les possibilités offertes par l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine ;

c) En octobre 2023, 50 participants ont assisté à un séminaire en ligne sur le développement ayant pour thème la révision des politiques fiscales lors de la gestion des risques pour renforcer la résilience, au cours duquel ils ont réfléchi aux politiques fiscales appropriées permettant aux gouvernements d'anticiper les chocs futurs tout en restant sur la bonne voie pour réaliser les objectifs de développement durable. Le séminaire a permis à des experts universitaires et gouvernementaux de débattre de la manière dont les politiques fiscales pourraient être mieux utilisées pour parvenir au difficile équilibre entre la nécessité de faire face aux chocs à court terme et celle de prendre des mesures pour bâtir des économies plus résilientes ;

d) En novembre 2023, deux événements de haut niveau, auxquels ont assisté 200 participants, ont été organisés à Addis-Abeba pour célébrer le soixantième anniversaire de l'IDEP. Le premier était une conférence de haut niveau sur le thème « Renouveau de la planification du développement : tirer les leçons de 60 ans de pratique en Afrique et perspectives ». La conférence a fourni un cadre aux hauts fonctionnaires, à de hauts responsables de la politique et de la planification du développement, à des spécialistes du développement et des chercheurs en matière de développement, à des représentants d'organisations internationales et à des diplomates de toute l'Afrique pour souligner l'importance d'un engagement politique fort concernant les priorités nationales, le leadership, la coordination du développement et la reddition de comptes sur les résultats en tant que pierre angulaire d'une planification efficace du développement. Le second était un événement spécial organisé pendant la Conférence économique africaine sur le thème « Tirer parti de la prospective stratégique pour un développement industriel durable agile, solide et tourné vers l'avenir en Afrique », qui a permis d'approfondir les questions explorées lors du soixantième anniversaire de l'IDEP, en mettant l'accent sur la nécessité d'une meilleure coordination de la planification des politiques pour un développement industriel durable et l'édification d'un avenir meilleur ;

e) En novembre et décembre 2023, deux séminaires en ligne sur le développement ont été organisés, en s'appuyant sur le cadre du réseau des jeunes économistes de la CEA. Lors du premier séminaire, les participants ont exploré l'incidence de la numérisation sur les performances sociales et financières des institutions de microfinance, en soulignant le rôle de la numérisation dans la promotion de l'inclusion financière. Le deuxième séminaire a été l'occasion pour un jeune économiste de faire un exposé sur l'interaction entre les élections, les budgets et le développement humain en Afrique. Lors de cet événement, des inquiétudes ont été exprimées quant aux répercussions négatives potentielles des dépenses électorales élevées sur le développement humain et une plateforme a été mise en place pour le partage des connaissances et la planification de la recherche collaborative dans le cadre du réseau des jeunes économistes de la CEA.

C. Bourses d'études

18. L'IDEP a continué à contribuer aux efforts de renforcement des capacités des États membres et à la promotion et au renforcement du partage des connaissances et de l'apprentissage mutuel entre Africains grâce à son programme de bourses, qui lui a également permis de renforcer ses partenariats avec diverses divisions de la CEA, des institutions de planification, des organismes publics spécialisés, des organisations internationales, des universités et des centres de recherche. En août 2023, un boursier

de la CEA a rejoint l'IDEP depuis la Zambie pour travailler sur les déterminants des notations de crédit souveraines en Afrique.

D. Centre de documentation

19. Le centre de documentation de l'IDEP a poursuivi sa mission essentielle qui consiste à répondre aux besoins des programmes de formation et de recherche de l'Institut. Cet objectif a été atteint grâce au partage d'informations et à la fourniture de services de documentation aux stagiaires, au corps enseignant, aux participants aux conférences, aux chercheurs, aux universitaires en visite et aux gouvernements.

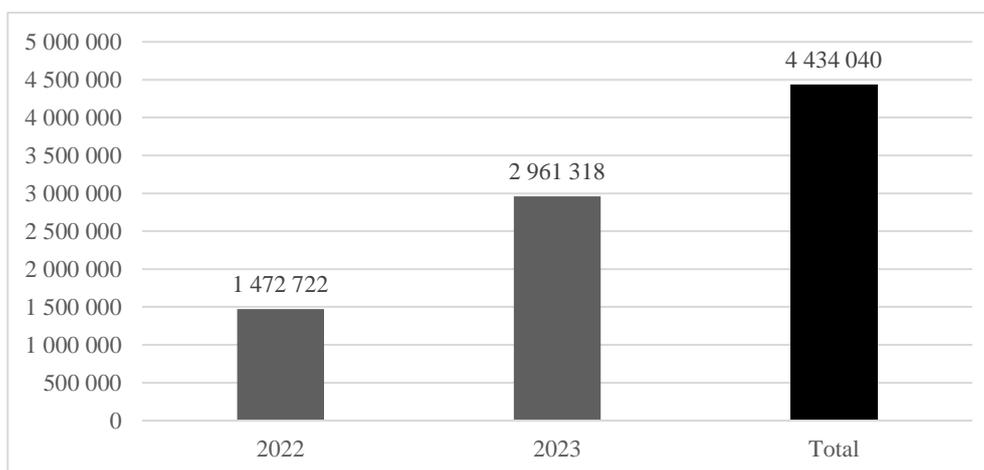
20. Au cours de la période sous examen, le centre a ajouté 127 documents à sa collection, ce qui porte le total des documents à 23 632, dont 9 287 étaient accessibles en texte intégral. Le nombre de téléchargements de documents en texte intégral du centre s'élevait au 1^{er} décembre 2023 à près de 3 millions, soit le double des quelque 1,5 million de téléchargements enregistrés au cours de la même période en 2022 (voir figure II).

21. Le centre a continué à servir les utilisateurs de l'Institut, principalement les participants aux cours et les boursiers, par des services en ligne et à distance. La bibliothèque a fourni des documents bibliographiques annotés en anglais et en français, en continuant à soutenir la recherche et l'apprentissage à distance.

22. En outre, le centre a lancé et géré un cours en ligne innovant sur l'acquisition d'une culture des données, spécialement conçu pour les bibliothécaires et les professionnels de l'information africains. Dans le cadre de ce cours, le centre a dispensé une formation approfondie visant à renforcer les capacités des participants en matière de gestion des données, en mettant l'accent sur l'importance de la maîtrise des « métadonnées » dans le contexte actuel de l'information. Le cours a été accueilli favorablement, ce qui démontre l'engagement continu de l'IDEP en faveur de l'excellence dans la gestion de l'information en Afrique.

Figure II

Téléchargement de documents de la bibliothèque numérique



III. Principales conclusions de l'évaluation du plan stratégique de l'IDEP 2019-2023

23. Au cours de la période considérée, une évaluation externe du plan stratégique de l'Institut pour la période 2019-2023 a été menée par la Division de la planification stratégique, du contrôle et des résultats de la CEA. Les notes attribuées aux programmes de l'IDEP lors de l'évaluation sont les suivantes : 88 % pour la pertinence ; 85 % pour la qualité ; 84 % pour l'efficacité ; et de 83 % pour l'efficacité. L'IDEP a obtenu un avantage comparatif de 86 % dans le domaine de la formation,

une note de 84 % pour les avantages tangibles de ses programmes en ce qui concerne l'acquisition des connaissances, des aptitudes et des compétences requises pour les tâches principales en matière de planification économique et une note de 82 % pour les résultats spécifiques de ses programmes, mesurés par l'amélioration des performances professionnelles, de la compréhension et de la connaissance des processus et des modèles de planification économique ; et par la qualité des plans nationaux de développement. Pas moins de 97 % des principales parties prenantes ayant participé aux programmes de l'IDEP ont déclaré qu'elles souhaiteraient participer à d'autres programmes de ce type, tandis que 98 % d'entre elles aimeraient voir l'IDEP continuer à proposer des cours de formation. D'autres programmes proposés par l'IDEP ont de la même manière obtenu des notes élevées.

24. Les principales recommandations formulées au cours de l'évaluation étaient les suivantes :

a) Le prochain plan stratégique devrait reposer sur les résultats d'évaluations des besoins en capacités entreprises au niveau national, allant au-delà de l'enquête menée auprès des anciens élèves et faites en consultation avec les institutions sous-régionales et continentales ;

b) Les effectifs de l'IDEP devraient être renforcés sur la base d'une analyse approfondie de la charge de travail ;

c) Un membre du personnel à temps plein devrait être engagé pour les fonctions de communication et de sensibilisation, avec effet immédiat ;

d) L'IDEP devrait élaborer les stratégies et les lignes directrices de mise en œuvre suivantes, ou mettre à jour celles qui existent déjà :

i) Stratégie de renforcement des capacités et lignes directrices opérationnelles ;

ii) Stratégie et système d'exploitation de la gestion des connaissances, en mettant l'accent sur les connaissances explicites et tacites ;

iii) Stratégie de suivi et d'évaluation ;

iv) Stratégie de communication et de sensibilisation ;

v) Stratégie de gestion des risques ;

vi) Partenariats et stratégie de mobilisation des ressources.

IV. Financement, développement des ressources humaines et partenariats

A. Financement

25. Les activités de l'Institut sont financées par des ressources provenant de quatre sources principales :

a) Soutien financier des États membres africains par des paiements de contributions financières annuelles, sur la base d'un barème prédéterminé qui est approuvé et adopté par la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique ;

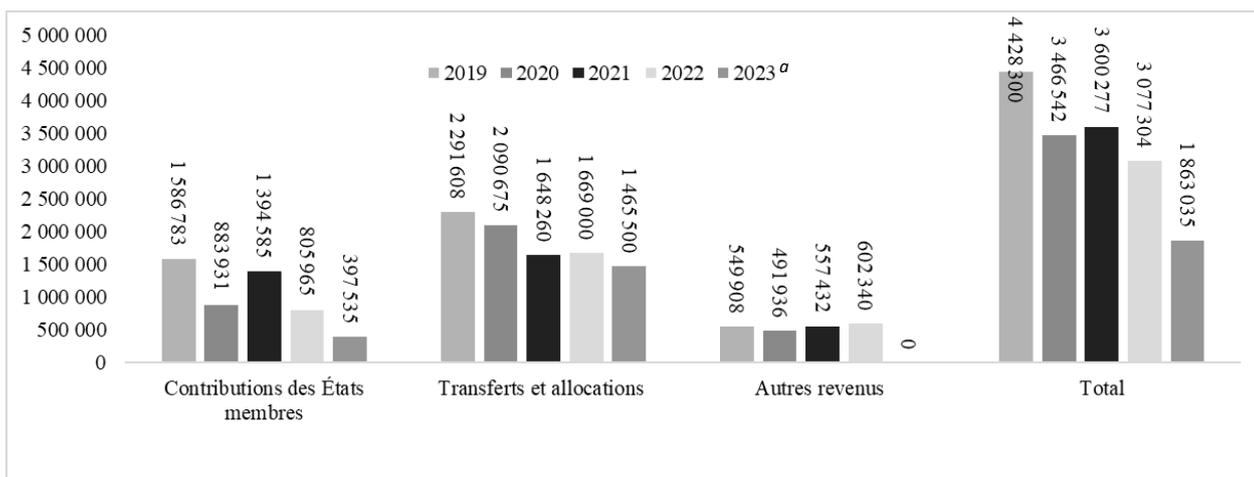
b) Une subvention ordinaire des Nations Unies, qui est actuellement une subvention annuelle fixe de 1,4 million de dollars des États-Unis approuvée par l'Assemblée générale et sur laquelle repose le budget-programme annuel approuvé ;

c) Des ressources de la CEA pour soutenir des programmes spécifiques et des activités de formation ;

d) Des fonds extrabudgétaires provenant de sources telles que les institutions de financement multilatérales et bilatérales, les fondations privées et d'autres partenaires de développement.

26. Le montant des revenus versés entre 2019 et 2023, illustré dans la figure III, est réparti en trois catégories. La catégorie « contributions des États membres » comprend les contributions de l'année considérée. La catégorie « transferts et allocations » comprend la subvention des Nations Unies et le soutien extrabudgétaire de la CEA, tandis que la catégorie « autres revenus » comprend les ressources mobilisées par l'intermédiaire de partenaires extérieurs.

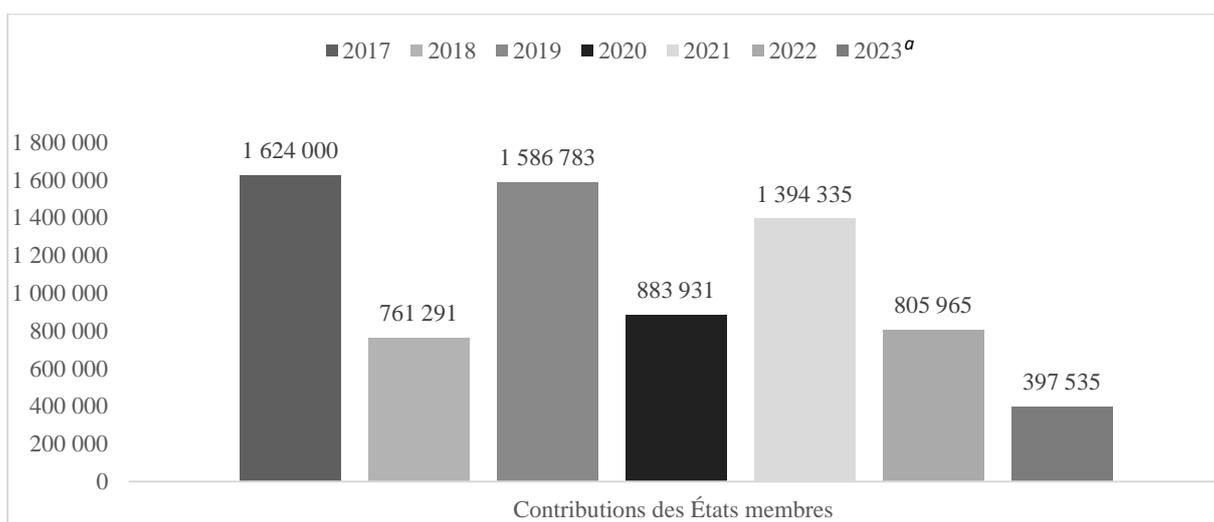
Figure III
Catégories de revenus, 2019-2023
(en dollars des États-Unis)



Note : Le budget annuel moyen de l'IDEP est de 3,3 millions de dollars.

^a Les chiffres pour 2023 sont des chiffres provisoires.

Figure IV
Contributions des États membres, 2017-2023
(en dollars des États-Unis)



^a Les chiffres pour 2023 sont des chiffres provisoires.

27. Au cours de l'exercice 2023, les contributions des États membres ont chuté à un niveau sans précédent (voir figure IV). En 2024, pour la première fois depuis de nombreuses années, l'IDEP devra puiser dans sa réserve statutaire pour faire face aux obligations financières liées aux traitements du personnel, aux activités de programme et aux activités opérationnelles. Cette situation requiert une réévaluation complète des

sources de financement et une approche proactive permettant d'assurer une efficacité durable aux initiatives de l'IDEP.

28. L'IDEP exprime ses sincères remerciements à l'Afrique du Sud, au Burkina Faso, au Burundi, au Kenya, à la Libye, à Madagascar, au Mali, au Maroc, à la Namibie, au Soudan et au Zimbabwe, dont les contributions ont joué un rôle déterminant dans le maintien de ses opérations tout au long de l'exercice 2023. Les contributions reçues en 2023 sont indiquées au tableau 2.

29. Le solde des arriérés de contributions est passé de 18,5 millions de dollars au 31 décembre 2022 à 19,4 millions de dollars en décembre 2023. Cette augmentation a une incidence importante sur la capacité opérationnelle de l'IDEP et rend difficile pour l'Institut la bonne exécution de son mandat.

30. L'IDEP continuera de dialoguer avec les États membres au sujet de leurs contributions et est en discussion avec les autorités compétentes des pays ayant d'importants arriérés de contributions.

Tableau 2

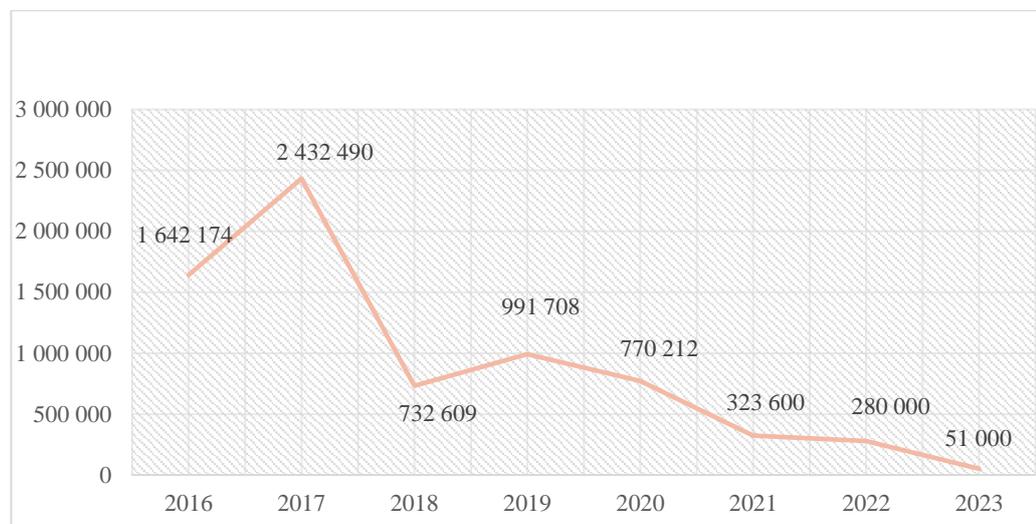
Contributions versées pendant la période couverte par le rapport, par pays, au 31 décembre 2023
(en dollars des États-Unis)

<i>Index</i>	<i>Pays</i>	<i>Contribution annuelle imposable</i>	<i>Contribution annuelle versée en 2023</i>	<i>Arriérés payés</i>	<i>Montant total payé en 2023^a</i>
1	Afrique du Sud	80 000	80 000	0	80 000
2	Burkina Faso	15 000	0	30 000	30 000
3	Burundi	15 000	15 000	0	15 000
4	Kenya	32 000	32 000	59 722	91 722
5	Libye	80 000	0	80 813	80 813
6	Madagascar	20 000	20 000	0	20 000
7	Maroc	32 000	32 000	0	32 000
8	Namibie	24 000	24 000	24 000	48 000
	Total	298 000	203 000	194 535	397 535

^a Les chiffres pour 2023 sont des chiffres provisoires.

31. Comme indiqué à la figure V, le soutien financier de la CEA au titre du programme ordinaire de coopération technique a diminué, baissant de 280 000 dollars en 2022 à seulement 51 000 dollars en 2023. Cette réduction substantielle aggrave davantage la situation financière précaire de l'Institut.

Figure V
Contributions extrabudgétaires de la Commission économique pour l'Afrique, 2016-2023
 (en dollars des États-Unis)



32. L'IDEP a officiellement demandé l'augmentation de la subvention des Nations Unies à travers la résolution 2023/10 de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique et la résolution 2023/17 du Conseil économique et social. Cette demande vise à améliorer la prévisibilité des ressources financières de l'Institut, à renforcer la planification des programmes et à optimiser la prestation de services.

33. En tant que partie intégrante de son plan stratégique pour la période 2019-2023, l'IDEP est tenu de mettre en œuvre les enseignements et les recommandations utiles. Il concentre son attention sur l'amélioration et la diversification de sa base de financement par des initiatives intensifiées et ciblées de mobilisation de ressources externes. Cette approche prospective reflète la détermination de l'Institut à s'adapter, à se développer et à parvenir à une stabilité financière durable.

B. Développement des ressources humaines

34. Le poste de chef de la Division de la recherche et de la formation (classe P-5), un poste crucial à l'IDEP, a été pourvu le 1^{er} avril 2023.

35. Dans le cadre de l'initiative permanente visant à renforcer le rôle de l'Institut en tant qu'organisme de formation de la CEA et à favoriser une meilleure collaboration avec les divisions de la CEA, trois sessions de formation ont été organisées avec la Section de gestion des ressources humaines de la CEA.

36. Un cours de recyclage en ligne sur l'analyse des données a été organisé du 30 mai au 12 juin 2023. Dans ce cours, des aspects importants de l'analyse des données ont été traités, notamment la formulation de questions précises, la collecte efficace des données, le nettoyage approfondi des données, les techniques de pointe d'analyse des données et l'interprétation pertinente des résultats. Les animateurs du cours ont non seulement exploré les nuances de l'analyse de divers ensembles de données, mais ont aussi souligné leur pertinence pour les objectifs de développement durable et l'Agenda 2063. Ils ont avec compétence rafraîchi l'expertise des participants en matière d'analyse de données au moyen d'applications pratiques. Au total, 41 fonctionnaires de la CEA, dont un fonctionnaire de l'IDEP, ont suivi avec succès ce cours de formation très utile.

37. Du 26 septembre au 5 octobre 2023, a été organisé un cours de recyclage sur la gestion des connaissances durant lequel les participants ont pu acquérir une compréhension globale des services de gestion des connaissances, le cours couvrant

les concepts fondamentaux, les processus et les normes. Pendant ce cours de formation, des éclaircissements ont été apportés sur le niveau d'engagement attendu des fonctionnaires en tant que spécialistes des connaissances pour la promotion d'une culture de documentation, de partage et de diffusion des connaissances. Au total, 40 fonctionnaires de la CEA, dont 4 fonctionnaires de l'IDEP, ont bénéficié de cette initiative de formation.

38. Un cours de recyclage sur les compétences en technologie numérique pour les projets à distance et la discussion avec les clients a été organisé du 28 novembre au 11 décembre 2023 et s'est avéré bénéfique pour 30 fonctionnaires de la CEA. Une introduction à la communication numérique a été proposée, aidant les participants à se familiariser avec des outils de communication numérique spécifiques à l'aide de leçons et d'évaluations pratiques. Le programme comprenait des exercices pratiques et des études de cas mettant en évidence les applications pratiques d'outils numériques utiles dans la vie professionnelle quotidienne des participants.

39. Les trois cours susmentionnés ont permis de renforcer les capacités de 111 fonctionnaires de la CEA, dont 5 employés de l'IDEP. Il s'agit là d'une augmentation substantielle par rapport aux 62 fonctionnaires en 2021 et aux 66 fonctionnaires en 2022.

40. L'IDEP a aussi renforcé les capacités de son personnel grâce à des initiatives de formation spécialisées, notamment des sessions sur la gestion des connaissances et des entretiens basés sur les compétences pour les membres des panels, ainsi que des sessions de recyclage sur Umoja. Plus de 15 fonctionnaires de l'IDEP ont bénéficié de ces programmes de formation.

C. Partenariats

41. L'IDEP a continué à renforcer et à consolider ses partenariats avec diverses divisions de la CEA, des institutions de planification, des ministères et des départements de tutelle, des organisations internationales, des communautés économiques régionales, des universités et des centres de recherche (voir tableau 3). Par ses activités, l'IDEP a continué à promouvoir le renforcement des capacités et à soutenir une analyse et un débat constructifs sur les politiques de développement des États membres.

42. En 2023, des activités ont été menées avec les partenaires suivants : la CEDEAO, les universités participant au réseau des jeunes économistes de la CEA, le Programme des Nations Unies pour le développement, l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes), l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, le Bureau du coordonnateur résident au Sénégal, l'Institut de planification nationale d'Égypte, l'Institut national d'administration publique de Malaisie, le programme de coopération technique du Ministère des affaires étrangères de Malaisie et le Centre Songhai au Bénin.

Tableau 3

Catégories de partenaires

Type de partenaires	Nombre de partenaires
Entités du système des Nations Unies	5
États membres et communautés économiques régionales	32
Organisations internationales	7
Institutions universitaires et de recherche	90
Total	134

43. Les partenariats susmentionnés ont permis de concevoir et de mettre en œuvre des programmes de formation et de recherche axés sur les thèmes suivants :

a) Planification stratégique, politique de développement et financement du développement :

i) Le développement d'infrastructures durables pour favoriser la croissance économique, l'inclusion sociale et la préservation de l'environnement dans les États membres africains (en collaboration avec la CEDEAO) ;

ii) Financement du développement durable, en partenariat avec le Bureau sous-régional de la CEA pour l'Afrique du Nord et l'Institut de planification nationale d'Égypte ;

iii) Planification du développement durable pour les fonctionnaires libyens du Ministère de la planification, dans le cadre de l'accord entre la CEA et le Ministère ;

iv) Planification et gestion du développement durable, en partenariat avec l'Institut national d'administration publique de Malaisie et le programme de coopération technique du Ministère des affaires étrangères de Malaisie ;

v) Transformation numérique des systèmes d'enseignement et de formation techniques et professionnels et de développement des compétences en Afrique, en partenariat avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, l'Union africaine, la Banque africaine de développement et agenda Éducation 2030 ;

b) Intégration régionale et commerce :

i) Table ronde de haut niveau organisée conjointement avec le Groupe des ambassadeurs africains à Dakar pour célébrer la Journée de l'Afrique sur le thème « La Zone de libre-échange continentale africaine et le marché unique du transport aérien en Afrique » ;

ii) Modalités d'exportation dans la Zone de libre-échange continentale africaine, pour les fonctionnaires mauritaniens sur demande du Ministère du commerce, de l'industrie, de l'artisanat et du tourisme de Mauritanie ;

iii) Genre, commerce et développement dans le contexte de la Zone de libre-échange continentale africaine, pour le réseau sénégalogambien des femmes chefs d'entreprises et leaders, en partenariat avec la Division de l'intégration régionale et du commerce de la CEA et avec le soutien financier de l'Union européenne ;

c) Développement social :

i) Gestion de la politique économique qui tient compte des questions de genre dans le contexte de la reprise post-pandémique, en partenariat avec le Centre de services régional pour l'Afrique du Programme des Nations Unies pour le développement et ONU-Femmes, et avec le soutien financier du Gouvernement canadien ;

ii) Séminaire organisé en collaboration avec le Centre régional de leadership de l'Initiative des jeunes leaders africains à Dakar pour renforcer la connaissance par les jeunes leaders africains des possibilités offertes par l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine.

- d) Gestion intégrée des ressources naturelles :
 - i) Amélioration de la réglementation du marché de l'électricité pour une meilleure participation du secteur privé aux investissements dans les marchés de l'électricité, en collaboration avec la Division du développement du secteur privé et des finances de la CEA et la fondation RES4Africa (Renewable Energy Solutions for Africa) ;
 - ii) Autonomisation des femmes et des jeunes dans l'agriculture en Afrique dans le contexte de la Zone de libre-échange continentale africaine, en collaboration avec la Division de l'intégration régionale et du commerce de la CEA et le Centre Songhaï.

V. Perspectives pour 2024

44. La pandémie de COVID-19 a mis en évidence des lacunes importantes dans la couverture, l'exhaustivité et l'adéquation des systèmes de protection sociale. Pour combler ces lacunes en matière de protection, faciliter une reprise socioéconomique plus rapide et plus inclusive et renforcer la résistance aux chocs futurs, il faut investir davantage dans la protection sociale. L'IDEP s'efforce de renforcer la capacité des États membres à intégrer les services sociaux et la protection sociale dans la planification du développement et l'analyse économique.

45. L'IDEP continuera à intensifier ses interventions à cet égard, en intégrant la dimension sociale des programmes de développement dans ses programmes de renforcement des capacités. De ce fait, il procédera à des évaluations et consultera les États membres afin d'identifier les aspects spécifiques pour lesquels les connaissances et les compétences peuvent être renforcées. Il développera des modules de formation sur ces aspects et les fournira aux décideurs, en vue de renforcer leur capacité à intégrer la protection sociale dans la planification du développement. Ce faisant, l'IDEP collaborera aussi avec les équipes de pays des Nations Unies et les parties prenantes régionales.

46. En outre, pour continuer à renforcer la résilience des pays dans le contexte des incertitudes actuelles, l'IDEP mettra également l'accent sur la promotion d'outils de prospective et sur le renforcement des capacités afin de permettre aux décideurs et aux autres parties prenantes de planifier efficacement l'avenir. Cette alerte précoce et cette planification anticipée aideront les pays à identifier les questions émergentes, à négocier les incertitudes, à élaborer des scénarios, à développer une vision commune de l'avenir souhaité et à concevoir des politiques et des stratégies solides.

47. Afin de renforcer la stabilité financière de l'IDEP et de répondre efficacement aux demandes d'assistance des États membres, l'IDEP a plaidé en faveur d'une augmentation de la subvention des Nations Unies. Cette initiative, issue des recommandations du Comité d'experts de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique de 2022, a porté ses fruits à travers l'adoption de la résolution 2023/10 de la Conférence et de la résolution 2023/17 du Conseil économique et social.

48. Sous réserve de l'approbation par l'Assemblée générale de la recommandation contenue dans la résolution 2023/17 du Conseil économique et social, l'IDEP est prêt à réaliser des avancées significatives en 2024. Cette approbation améliorera la prévisibilité des ressources et permettra de financer six postes supplémentaires. En outre, cette approbation permettra à l'IDEP d'offrir des services de formation en ligne, de créer un contenu interactif spécialisé et d'améliorer la qualité de la formation sur la modélisation macroéconomique. Cette évolution stratégique permettra à l'IDEP de mener des opérations robustes et efficaces dans les années à venir.

49. Il est à noter que, dans le neuvième rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur le projet de budget-programme pour 2023, le Comité consultatif recommande que le Secrétaire général prenne activement

attache avec les États membres au sujet des arriérés de contributions. Cette prise en charge de la question à un haut niveau est considérée comme une mesure stratégique visant à améliorer le recouvrement des contributions et à contribuer de manière significative à la stabilité financière globale de l'Institut. L'IDEP accorde une grande importance à la mise en œuvre de ces recommandations, qui lui permettra d'améliorer sa situation financière et de poursuivre sa mission.

Annexe

Total des contributions versées depuis la création de l'Institut africain de développement économique et de planification, par pays, et soldes dus, au 31 décembre 2023

(en dollars des États-Unis)

<i>Index</i>	<i>Pays</i>	<i>Cotisation annuelle actuelle</i>	<i>Contribution totale évaluée</i>	<i>Montant total payé</i>	<i>Solde dû</i>
1	Afrique du Sud	80 000	2 320 000	960 000	1 360 000
2	Algérie	80 000	2 720 000	-	2 720 000
3	Angola	32 000	1 088 000	992 000	96 000
4	Bénin	15 000	510 000	479 878	30 122
5	Botswana	24 000	816 000	-	816 000
6	Burkina Faso	15 000	510 000	495 000	15 000
7	Burundi	15 000	510 000	75 000	435 000
8	Cameroun	24 000	816 000	649 321	166 679
9	Cabo Verde	10 000	340 000	-	340 000
10	Comores	10 000	340 000	-	340 000
11	Congo	15 000	510 000	455 869	54 131
12	Côte d'Ivoire	32 000	1 088 000	994 777	93 223
13	Djibouti	15 000	510 000	-	510 000
14	Égypte	80 000	2 720 000	2 480 000	240 000
15	Erythrée	15 000	435 000	-	435 000
16	Eswatini	20 000	680 000	568 770	111 230
17	Éthiopie	32 000	1 088 000	40 580	1 047 420
18	Guinée équatoriale	10 000	340 000	260 000	80 000
19	Gabon	20 000	680 000	40 000	640 000
20	Gambie	10 000	340 000	304 873	35 127
21	Ghana	32 000	1 088 000	954 600	133 400
22	Guinée	20 000	680 000	160 000	520 000
23	Guinée-Bissau	10 000	340 000	30 000	310 000
24	Kenya	32 000	1 088 000	1 088 000	-
25	Lesotho	15 000	510 000	465 000	45 000
26	Libéria	15 000	510 000	30 000	480 000
27	Libye	80 000	2 720 000	1 146 151	1 573 849
28	Madagascar	20 000	680 000	607 040	72 960
29	Malawi	15 000	510 000	405 000	105 000
30	Mali	15 000	510 000	495 000	15 000
31	Maurice	15 000	510 000	-	510 000
32	Mauritanie	10 000	340 000	30 000	310 000
33	Maroc	32 000	1 088 000	1 016 902	71 098
34	Mozambique	32 000	1 088 000	340 943	747 057
35	Namibie	24 000	768 000	744 000	24 000
36	Niger	15 000	510 000	24 975	485 025
37	Nigéria	80 000	2 720 000	2 290 331	429 669

<i>Index</i>	<i>Pays</i>	<i>Cotisation annuelle actuelle</i>	<i>Contribution totale évaluée</i>	<i>Montant total payé</i>	<i>Solde dû</i>
38	Ouganda	24 000	816 000	692 971	123 029
39	République centrafricaine	15 000	510 000	16 761	493 239
40	République démocratique du Congo	32 000	1 088 000	-	1 088 000
41	République unie de Tanzanie	24 000	816 000	696 000	120 000
42	Rwanda	15 000	510 000	180 000	330 000
43	Sao Tomé et Príncipe	10 000	340 000	10 000	330 000
44	Sénégal	24 000	816 000	719 480	96 520
45	Seychelles	10 000	340 000	300 000	40 000
46	Sierra Leone	20 000	700 000	640 055	59 945
47	Somalie	10 000	340 000	-	340 000
48	Soudan	32 000	1 088 000	1 024 000	64 000
49	Tchad	15 000	510 000	88 851	421 149
50	Togo	15 000	510 000	465 000	45 000
51	Tunisie	24 000	816 000	410 471	405 529
52	Zambie	32 000	1 088 000	1 056 000	32 000
53	Zimbabwe	40 000	1 360 000	1 280 000	80 000
	Total	1 358 000	45 669 000	26 203 599	19 465 401